

d'accélérer sa construction qu'il demandait au parlement, en 1884, de prêter au chemin de fer du Pacifique canadien la somme de \$30,000,000.

Nous tenons tout autant que l'honorable député à remplir les conditions de ce contrat, mais il doit se rappeler que ce ne sont pas là les seules conditions en vertu desquelles le Canada s'est engagé vis-à-vis de la Colombie Anglaise à construire le chemin de fer. L'une des conditions était, et ceci a été déclaré maintes et maintes fois par le parlement, que pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, le fardeau des taxes ne serait pas augmenté, et dans toute notre législation relativement à la construction du chemin de fer cela a toujours été regardé comme une considération fondamentale. L'honorable député nous a dit une foule de choses relatives au chemin de fer du Pacifique canadien, mais il a aussi omis de nous dire à ce sujet une foule de choses qui auraient été très intéressantes pour l'opposition et pour le peuple du Canada.

Mon honorable ami de Durham-Ouest, dans le tableau qu'il a exposé à la Chambre, a donné des chiffres qui indiquent que cette compagnie a obtenu du peuple du Canada en argent et en autres valeurs, la somme de \$119,000,000 à part les terres non vendues, pour construire le chemin de fer du Pacifique canadien, qui ne devait coûter, d'après les estimations de l'ingénieur du gouvernement, que \$53,000,000 en outre des travaux du gouvernement. Il serait intéressant de savoir exactement ce qu'est devenue la différence entre \$119,000,000 et les \$53,000,000. Le président de la compagnie, le 13 juin dernier, s'adressant aux actionnaires à Montréal, déclarait que l'actif de la compagnie, lorsque le chemin serait achevé et prêt à toute espèce de service, s'élèverait à la somme de \$177,000,000, sans aucun passif, à l'exception des \$65,000,000 de stock. Si cette compagnie a un actif libre de toute hypothèque qui s'élève à \$177,000,000 j'aimerais à entendre l'honorable député de Richmond et Wolfe nous dire pourquoi elle frappe à la porte du gouvernement pour demander un prêt de \$5,000,000, et une conversion de garanties. Les documents soumis au parlement par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien indiquent qu'au 1er janvier dernier, cette compagnie avait au moins au delà de \$7,000,000 placés à sa disposition par le peuple du Canada en sus de ce qu'elle avait dépensé pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien. L'honorable député ne nous a pas dit ce que sont devenus les \$7,000,000, ni pourquoi le chemin de fer du Pacifique canadien n'affecte pas cette somme à l'achèvement du chemin.

Il a été dit par l'honorable député de Durham-Ouest, et cela peut être prouvé à l'aide des documents soumis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au parlement, que cette compagnie a maintenant en mains \$7,000,000 à part le produit de la vente du stock, des deniers placés à sa disposition par le peuple du Canada après en avoir déduit tout ce qu'elle a dépensé pour la construction de la ligne-mère. L'honorable député ne nous a pas dit ce que la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien se proposait de faire de cette somme d'argent, ni pourquoi elle n'a pas affecté \$5,000,000 de cette somme à l'achèvement du chemin. De plus, il peut être prouvé, et les documents soumis au parlement par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien le prouvent, et l'assertion de mon honorable ami de Durham-Ouest ne saurait être réfutée, qu'à même l'argent qui aurait dû être affecté à l'achèvement de cette voie ferrée, les actionnaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien ont retiré du capital de la compagnie \$7,000,000, sous forme de dividendes variant de 12 à 24 pour 100. La compagnie qui mendie actuellement à la porte du parlement une subvention additionnelle de \$5,000,000 devrait pouvoir rembourser à son propre trésor assez, dans tous les cas, pour achever ce chemin, à même les \$7,000,000 qu'elle a injustement soustraits du capital pour payer ces dividendes extravagants. Mais mon honorable ami de Richmond et Wolfe (M. Ives) dit: Que

M. CAMERON (Huron)

cela serait injuste et déloyal, vu qu'une partie de cet argent a passé entre les mains des veuves et des orphelins de l'Angleterre et du Canada, et qu'il ne serait ni juste ni loyal, après que ces gens ont pris du stock, sur la foi d'un acte de parlement, de les forcer à rembourser cela à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour lui permettre d'achever son chemin.

Eh bien, c'est là une question entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, le gouvernement et les détenteurs du stock. Le peuple n'a rien à y voir. Cet argent a été mis entre les mains du gouvernement comme partie du capital de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et le gouvernement n'avait aucun droit de permettre à ces gens de retirer des dividendes exorbitants à même ce capital, jusqu'à ce que, dans tous les cas, le chemin de fer du Pacifique canadien fût parachevé de Callander à l'océan Pacifique. Nous savons de plus que d'après la lettre du président de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, transmise au gouvernement pendant cette session et portant la date du 18 mars 1885, que cette compagnie avait, le 1er janvier 1885, entre les mains du gouvernement, \$14,288,288 pour payer des dividendes additionnels sur son stock. La proposition de mon honorable ami de Durham-Ouest a pour but d'affecter une partie de cet argent à l'achèvement du chemin. Elle fait rapport au gouvernement du Canada que \$5,000,000 suffiront à construire et à équiper le chemin; elle dit qu'elle a \$14,288,000 entre les mains du gouvernement pour payer des dividendes à ses actionnaires. S'il en est ainsi, pourquoi ne pas affecter cet argent à l'achèvement du chemin, comme le dit mon honorable ami?

Cette proposition ne saurait être combattue avec succès; l'honorable député de Richmond et Wolfe n'a pas essayé d'y répondre. Ce n'est pas une réponse que de dire qu'un grand nombre de ses actionnaires sont en Angleterre. Nous savons qu'en Canada il y a assez d'actionnaires pour obtenir du gouvernement, sur leur propre stock, une somme suffisante pour parachever le chemin de fer du Pacifique canadien depuis Callander jusqu'à l'océan Pacifique. Voilà pour les remarques de mon honorable ami de Richmond et Wolfe. Je n'ai que ceci à ajouter en ce qui les concerne. L'honorable député a discuté une foule de choses, mais il n'a pas discuté la question véritable. Il n'a donné aucune raison que je sache, pour que le parlement du Canada vienne en aide au chemin de fer Pacifique canadien qui fait aujourd'hui sa troisième demande. L'honorable député, en discutant la proposition de 1874, a dit que mon honorable ami de Durham-Ouest, dont les objections étaient d'un aussi grand poids alors qu'elles l'ont été ce soir, n'avait indiqué aucune alternative. Il dit: La compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien dit qu'elle ne peut achever ce chemin sans disposer de son actif et sans réaliser ses valeurs, et si elle le faisait maintenant elle serait virtuellement obligée de sacrifier tout son actif le plus précieux; elle dit qu'elle ne peut achever le chemin à moins que vous ne lui prêtiez \$30,000,000, et si vous n'êtes pas disposés à donner cet argent soumettez quelque autre proposition, et si elle est raisonnable elle recevra mon approbation.

Eh bien, mon honorable ami de Durham-Ouest a soumis une autre proposition ce soir. Il a dit: Au lieu d'imposer au pays un nouveau fardeau de \$5,000,000, devant être prêtés à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, que la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien prenne entre les mains du gouvernement à même les deniers qui y ont été déposés pour lui assurer des dividendes énormes, exorbitants et malhonnêtes, les \$5,000,000 requis, et qu'elle applique cela à l'achèvement de ce chemin. Que va faire l'honorable député de Richmond et Wolfe? Va-t-il accepter l'autre proposition? Certainement non. Il votera pour le gouvernement, et si mon honorable ami de Durham-Ouest avait soumis une proposition même plus raisonnable que celle-ci—et cela serait bien difficile—mon honorable ami de Richmond et Wolfe et les autres membres de cette Chambre